

Natathlon N° 4 dimanche 31 mai 2015 Antibes

_

La piscine demeure ouverte aux usagers de la piscine (qui payent un droit d'entrée), de ce fait,

Pour que la cohabitation se déroule le mieux possible, merci de bien vouloir RESPECTER les règles suivantes, si vous souhaitez, pour les années futures que d'autres compétitions se déroulent au stade Nautique d'Antibes

Pour l'entrée merci de respecter le protocole suivant :

SEULS LES NAGEURS, COACHS ET OFFICIELS ONT ACCES AUX VESTIAIRES

afin d'accéder aux vestiaires "compétitions" (vestiaires femmes)

Pas de chaussures dans les vestiaires (les enlever en bas des escaliers) Sur le bassin : pas de port de chaussures, (baskets , chaussures de ville,) Entre les deux réunions , aucun nageur, nageuse, parent, coach ne doit demeurer dans l'établissement

Les issues de secours (situées de chaque côté du bassin de 25 m) ne doivent pas être OBSTRUÉES pas des sacs ou par des nageurs souhaitant se reposer et être totalement dégagées

TOUS DECHETS DOIVENT ETRE RAMASSÉS MERCI DE LAISSER LES PLAGES ET GRADINS PROPRES